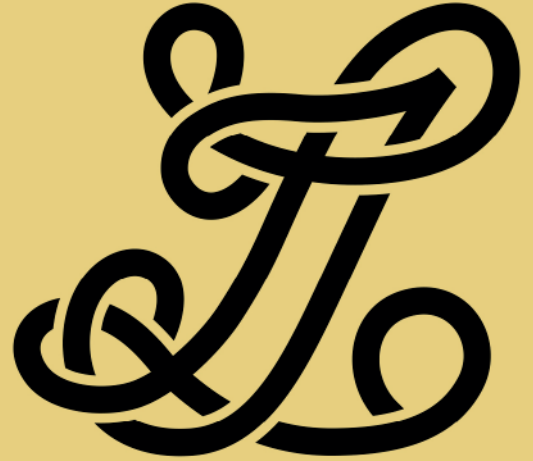


REVUE
DE L'INSTANCE
LACANIENNE



Effets de censure

Lapsus ~ 2

Principes de la revue *Lapsus*

Du nom d'une formation d'où le sujet peut s'aviser que cet inconscient est le sien, qu'il y est entré lorsque l'espace du lapsus n'a plus de portée de sens, *Lapsus* est le nom de la revue de L'instance lacanienne.

Dans le sillage de l'enseignement de Lacan, L'instance lacanienne accorde une importance primordiale à l'écrit et à la publication comme participant de la formation de l'analyste. Dans la publication se réalise le public d'une École. Ici les auteurs, les références et l'adresse au public constituent un ensemble ouvert, non restreint au seul périmètre de ses membres.

Le passage par et à l'écrit relève d'une division, entre autres par le signifiant et la lettre. L'écrit, du récit au concept, du graphe au mathème et jusqu'au nœud, de l'écriture psychique chez Freud au poème qu'est l'analysant chez Lacan, prend des formes diverses, n'épuisant jamais la question toujours renouvelée : quelle écriture convient à la psychanalyse ?

L'écriture indexe le rapport de l'analyste au savoir textuel ; un rapport analogue à celui exigible de lui à l'égard du savoir parlé de l'analysant. C'est une affaire de disponibilité au texte, à la lettre et au contexte d'énonciation.

L'écriture est indissociable de la lecture et, donc, de l'interprétation. Dans la discipline du commentaire, l'analyste interroge le texte dans sa valeur de transfert, le faisant répondre aux questions qu'il lui pose et traversant (au sens de la *Durcharbeitung*, travail de traversée) la résistance qui s'y déploie.

La revue *Lapsus* ne peut reculer devant l'objectif donné par Lacan dans l'« Acte de fondation » de 1964, et renouvelé dans la lettre de « Dissolution » de l'École freudienne de Paris, à savoir celui d'un travail « – qui, dans le champ que Freud a ouvert, restaure le soc tranchant de sa vérité – qui ramène la praxis originale qu'il a instituée sous le nom de psychanalyse dans le devoir qui lui revient en notre monde – qui, par une critique assidue, y dénonce les déviations et les compromissions qui amortissent son progrès en dégradant son emploi ».

Ainsi est-il du devoir d'une École d'amener à lire les écrits du champ freudien et des sciences affines, pour y trouver l'esprit du temps, engager le dialogue, susciter la controverse fertile et renouveler les références où l'analyste, dit Lacan dans « Peut-être à Vincennes... », prend « appui, d'y conforter ce qu'il tient de sa propre analyse : c'est-à-dire à savoir pas tant ce à quoi elle a servi que de quoi elle s'est servie ».

Adossée à la « Déclaration d'orientation » de L'instance lacanienne, la revue expose celle-ci à la critique et au débat, la proposant comme repère mais avant tout chantier de recherches et envoi pour les écrits à paraître.

Lapsus

Revue de L'instance lacanienne

Comité des publications

Marguerite Charreau

Florian Conil

Nicolas Guérin (directeur de la revue)

Elizabeth Núñez González

Jérémie Salvadero

Administration

www.linstancelacanienne.com/publications

linstancelacanienne@gmail.com

Conception graphique et réalisation : Laurence Moinot

Logo de L'instance lacanienne : Philippe Roux

Révision : Catherine Jardin

© L'instance lacanienne, 2022

15 avenue du Président Wilson

75016 Paris

www.linstancelacanienne.com

Sommaire

- 7 Argument
- 9 **Florian Conil**
La censure entre collectif et individuel
- 15 **Erik Porge**
Quelle limite à la censure ?
- 19 **Marguerite Charreau**
L'enseignement de Lacan et la censure en 1963
- 33 **Nicolas Guérin**
Le moment du réveil II
- 39 **Cristina Fontana**
Censure et bilinguisme dans la cure
- 45 **Léa Mary**
L'écrivain entre les lignes et son interprète :
un savoir-faire avec la loi incomprise
- 61 **Per Magnus Johansson**
Pierre Legendre, l'université et la psychanalyse
- 69 EN ESPAGNOL
- 71 **Cristina Fontana**
Censura y bilingüismo en la cura
- 79 Déjà paru

Argument

Pour la psychanalyse, « toutes les idées venant à l'esprit sont déterminées » (Freud, 1915). La *liberté de pensée* se révèle illusoire, au point de faire dire à Lacan en 1969 que « la pensée est censure d'abord » : *pensure* donc, mais aussi *sensure* lorsque le sens se substitue au sexuel qui manque.

L'inconscient structuré comme un langage est défini par Lacan comme « le chapitre censuré » de l'histoire de chacun, en tant que ce chapitre est « marqué par un blanc ou occupé par un mensonge ». La censure, qui agit dans les formations de l'inconscient (rêves, lapsus, symptômes...) produit des effets négatifs d'omission, d'élimination, de lacune, d'obscurité mais aussi des effets positifs d'addition, de modification, de déformation, de détour, de réorganisation du matériel.

Même si la censure participe au refoulement et en est l'effet, elle ne s'exerce pas seulement dans les névroses. Freud parle aussi d'une efficacité de la censure dans les psychoses, ce qui suffit à objecter à l'idée galvaudée d'un « inconscient à ciel ouvert ». Dans cette perspective, comment l'opération de la censure s'articule-t-elle aux positions subjectives déterminées par le refoulement, le démenti ou la forclusion ?

Grâce à la règle de l'association libre, le dispositif analytique permet à l'analysant d'éprouver la censure. Il se confronte à un fait de structure : la parole à laquelle il a accès n'est pas libre mais déjà caviardée, déjà censurée. Peut-on considérer que le rapport du sujet à la censure se modifie dans le procès de la cure de façon concomitante à la mise en question du sujet supposé savoir ?

Dans *Encore*, Lacan fait référence au savoir impossible qui peut échapper à la censure et à l'interdit en ce qu'il est « inter-dit », soit « dit entre les lignes ». La censure peut-elle ainsi susciter un style selon l'expression de Lacan ou un « art d'écrire » selon Leo Strauss ? Nous aurions alors affaire à une censure au service du désir.

La censure, prise dans les logiques collectives, se déploie dans les liens sociaux. Dès lors, chacun des quatre discours établis par Lacan implique-t-il une modalité particulière de censure ? Et que peut-on déduire, par exemple, des effets de censure qui ponctuent l'histoire du mouvement analytique ?

Pierre Legendre, l'université et la psychanalyse

Per Magnus Johansson

Pierre Legendre est né le 15 juin 1930 en Normandie, dans une famille modeste. Il vit depuis plus d'un demi-siècle à Paris. Il a fait ses études universitaires d'abord à Rennes, puis dans la capitale. Legendre est avant tout un intellectuel aux nombreuses facettes qui a une large et solide formation universitaire. Juriste, il enseigne à l'université dès 1957. Sa thèse de doctorat, *La Pénétration du droit romain dans le droit canonique classique*, est publiée en 1964, l'année de ses 34 ans. Toute sa vie, il a œuvré dans les milieux universitaires. Il a enseigné de nombreuses années à l'École pratique des hautes études. Agrégé de droit romain et d'histoire du droit, il est professeur émérite à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne et directeur d'études honoraire à l'École pratique des hautes études, dans la section Sciences religieuses.

La critique de l'université

Legendre a régulièrement critiqué l'évolution de cette université où il a exercé pendant tant d'années. Il déplore que la transformation de l'université d'élite en une université de masse ait altéré la qualité de l'enseignement, de la pensée critique et de la recherche. Les étudiants et les enseignants sont de moins en moins assidus au travail et enclins à la persévérance que nécessite une véritable recherche universitaire. L'université d'aujourd'hui est trop soumise à un discours idéologique.

Il souligne l'importance de la culture éducative humaniste et du maintien de la formation historique. Si l'histoire de la religion et l'histoire du droit sont ses sujets de prédilection, il n'en a pas moins une connaissance approfondie de la littérature et de la philosophie. Pierre Legendre est souvent décrit comme un anthropologue. La poésie et les poètes ont toujours occupé une place importante dans sa vie.

La fabrique de films documentaires

Le cinéma l'influence. Pendant longtemps, il a eu des échanges réguliers avec le cinéaste américain d'origine grecque Elia Kazan (1909-2003) ou, avec les réalisateurs allemands Volker Schlöndorff (né en 1939) ou Wim Wenders (né en 1945). Le documentariste américain Frederick Wiseman (né en 1930) sera aussi un interlocuteur de premier plan. La fréquentation de ces réalisateurs le conduira à écrire lui-même des scénarios de films. Les textes de ses trois films documentaires, *La Fabrique de l'homme occidental* (1996), *Miroir d'une nation : l'École nationale d'administration* (1999) et *Dominium Mundi. L'Empire du Management* (2007) seront publiés en un seul ouvrage en octobre 2016¹. Les trois films, réalisés par Gérard Caillat, sont issus des travaux de Pierre Legendre.

Un humaniste

Legendre écrit ses ouvrages en français, il lit le latin, le grec, l'allemand et l'anglais. La bibliothèque est son milieu naturel. Il dit même souhaiter mourir dans une bibliothèque. Il est ce que l'on appelle dans le milieu universitaire anglo-saxon un chercheur humaniste à l'ancienne. Legendre a un rapport étroit et profond à la lecture et à l'écriture; dans une pure veine cosmopolite, il entretient aussi une relation vivante à différentes cultures et langues. Il a notamment une grande connaissance de plusieurs cultures africaines. Les cultures japonaise et nord-américaine, y compris canadienne, lui sont aussi familières.

Son travail porte sur ce qui est oublié et nié dans la compréhension actuelle de l'Occident. Il analyse les structures généalogiques de la civilisation occidentale et ses transformations. Il le fait par le biais d'une genèse historique qui remonte au moins jusqu'au droit romain, dont l'origine est située environ à 451 av. J.-C.

Legendre critique l'évolution de la société occidentale et témoigne souvent de son pessimisme, pour ne pas dire son désespoir. Pourtant, en relation à un lointain futur encore très éloigné, il laisse parfois poindre un surprenant optimisme. Un optimisme lié à l'essence même de l'humanité qui, selon lui, finit toujours par retrouver sa vitalité. Ce qui ne l'empêche

1. *Le Cinéma de Pierre Legendre. Introduction à l'anthropologie dogmatique*, coffret réunissant les textes et les DVD des trois documentaires, Ars Dogmatica, 2016, <http://arsdogmatica.com/oeuvres/films/>

pas de soutenir que « nous sommes dirigés dans ce monde par des barbares² ». Le monde ne peut que s'améliorer sous bien des aspects et se restructurer, telle est la ligne de pensée de Legendre.

Psychanalyste critique

Pierre Legendre a une formation psychanalytique conséquente et a exercé comme psychanalyste à l'École freudienne de Paris, où il était analyste de l'École (AE). Parallèlement à son parcours universitaire, Legendre est marqué par la psychanalyse à l'École freudienne de Paris dont il sera membre pendant seize ans, de 1964 à 1980. Sans jamais déroger à sa pensée et à ses écrits, il conservera toujours un esprit critique, tout en acceptant les limites de cette institution, un pied à l'intérieur, l'autre à l'extérieur. Inspiré par la pensée de Jacques Lacan sans devenir lacanien.

Il a occupé la place de psychanalyste pendant plus de quatre décennies. Son cabinet était situé dans une rue calme du VII^e arrondissement, tout près de l'ambassade de Suède. Âgé de plus de 85 ans, il recevait encore quelques patients. Aujourd'hui il a fermé son cabinet, mais la pratique psychanalytique et l'expérience qu'il en a retirée nourrissent toujours sa pensée et ses textes.

Les effets du discours dogmatique sur le sujet

Tant dans son travail clinique que dans son écriture, Legendre a toujours cherché à comprendre le système de pensée dominant et sa place chez chacun de nous. Dans *L'Amour du censeur. Essai sur l'ordre dogmatique* (1974) et *Jouir du pouvoir. Traité de la bureaucratie patriote* (1976), il analyse les effets du discours dogmatique sur le sujet : la fonction dogmatique du droit. Il y étudie la structure imaginaire du pouvoir et l'amour que l'individu, consciemment ou non, porte au pouvoir. Pour lui, il n'existe pas de société sans structure de pouvoir, et toute représentation de société sans pouvoir n'est rien d'autre qu'une nouvelle forme de totalitarisme.

2. Pierre Legendre, *Vues éparses. Entretiens radiophoniques avec Philippe Petit*, Paris, Mille et une nuits, Fayard, 2009, p. 177.

Nous naissons dans une structure généalogique où chacun devrait avoir sa place. Cette structure devrait se perpétuer dans les institutions qui constituent le socle de la société et de la condition humaine; il faut donc défendre les institutions qui parviennent à donner à leurs membres une place vivable. Il faut également analyser les difficultés des impasses institutionnelles. Cette analyse est toujours liée à une reconstruction historique. Le discours venant d'une institution trouve son modèle dans le discours de la dogmatique chrétienne du Moyen Âge. C'est la position de Pierre Legendre.

Freud écrit en 1921 dans *Psychologie des masses et analyse du moi*, à l'ouverture du livre : « L'opposition entre la psychologie individuelle et la psychologie sociale ou psychologie des foules, qui peut bien à première vue nous paraître très importante, perd beaucoup de son acuité si on l'examine à fond³. »

Legendre a été sans aucun doute un lecteur constructif de Freud et sa lecture a été partiellement nourrie de l'enseignement de la psychanalyse de Lacan lors de ses séminaires.

La censure

L'Amour du censeur. Essai sur l'ordre dogmatique, dans la collection « Le Champ freudien », dirigée par Jacques Lacan aux éditions du Seuil, est un livre fondateur et pionnier. Il est le premier à élaborer le rapport entre un concept psychanalytique de grande importance et le droit romain. Notons d'abord que dans la tradition freudienne la censure est un concept fondamental. Cette instance psychique interdit l'émergence dans la conscience d'une pensée inconsciente et la fait apparaître sous une autre forme. Sigmund Freud a employé pour la première fois le terme « censure » en décembre 1897 dans une lettre à Wilhelm Fliess. Il a comparé l'irrationalité de certains délires au phénomène de la censure en politique. Des mots, des phrases, des paragraphes entiers sont supprimés, de telle sorte que le reste devient plus ou moins incompréhensible. Cette idée de censure et d'illisibilité est reprise en 1900 dans *L'Interprétation du rêve* pour désigner les déguisements infligés à l'expression du rêve par le processus de refoulement. Freud y a utilisé les concepts de condensation et de déplacement.

3. Sigmund Freud, *Psychologie des masses et analyse du moi* [1921], in *Œuvres complètes*, vol. XVI, 1921-1923, Paris, PUF, 2010, p. 1-84.

Dans la première topique de l'appareil psychique, jusqu'en 1920, la censure s'exerce, d'une part, entre l'inconscient et le préconscient, et, de l'autre, entre le préconscient et le conscient.

Dès 1914, dans *Pour introduire le narcissisme*, Sigmund Freud commence à identifier la censure à une conscience morale, ce qui le conduira plus tard, dans le cadre de sa deuxième conception topique de l'appareil psychique, à partir de 1920, à identifier la censure au surmoi. Elle est donc essentielle pour comprendre les concepts complémentaires au surmoi : le ça et le moi.

« Une liturgie de la soumission »

Legendre a qualifié son travail d'« anthropologie dogmatique », prenant appui, en historien des institutions, sur un double savoir, celui de l'histoire du droit médiéval et celui de la psychanalyse. Il analyse la constitution des bureaucraties occidentales et ce qu'il appelle « une liturgie de la soumission ». Le droit canon (le droit romain) et la théologie scolastique et chrétienne jouent un rôle déterminant dans la compréhension de ces bureaucraties.

Le livre cerne, dans le fonctionnement du droit canon au Moyen Âge, le modèle de ce qui constitue chez chacun de nous l'autorité du juridique, de l'administratif et finalement des sciences humaines. Notre conception de l'administration et de la science est marquée par le droit canon et la théologie scolastique.

Il analyse le pouvoir de censure dans une perspective historique étroitement liée aux institutions. Il décrit la haine et l'amour du pouvoir, ainsi que la manière dont cet amour se manifeste pendant l'histoire. Pour Legendre, tout discours venant d'une institution trouve son modèle dans le discours dogmatique chrétien du Moyen Âge. Il montre aussi que les concepts psychanalytiques sont insuffisants pour analyser le pouvoir et son rapport aux institutions. Régulièrement, il a étudié les effets du travail des psychanalystes qui négligent le savoir lié à l'histoire de la littérature, à la religion, au droit, à la philosophie et à l'histoire des idées. En ce sens, il continue sur la ligne de pensée de Freud et de Lacan. Le malaise dans la

civilisation et la souffrance psychique sont très complexes à comprendre. Les questionnements sont multiples et les réponses souvent insuffisantes et trop rigides. La psychanalyse n'est pas toute.

Le pouvoir des images

Legendre insiste sur le pouvoir des images. Il répète la nécessité pour les psychanalystes de comprendre l'importance radicale des montages institués de l'imaginaire. Il décrit, en 2022, dans la préface à un numéro de *Revue politique et parlementaire* qu'il intitule «Majesté des images⁴», deux types de cérémonies; l'une en Europe et l'autre en Chine. L'ouverture du concile Vatican II à Rome, dans la basilique Saint-Pierre en 1962, et le XIX^e Congrès du Parti communiste chinois, réuni au Palais de l'Assemblée du Peuple à Pékin en 2017. Et il constate que la même exigence théâtrale est à l'œuvre : «mettre en scène l'Emblème suprême». Il fait référence au verset biblique «L'homme marche dans l'image⁵» (*In imagine ambulat homo*, selon la vulgate latine⁶).

Le pouvoir de l'image est aux racines de la construction humaine, écrit-il encore. Le miroir joue un rôle déterminant qui introduit l'enfant au jeu des images : séparer et unir. Dans le miroir, l'enfant aperçoit une instance de pouvoir. Une première expérience du pouvoir des images. L'esthétique joue un rôle déterminant. Ce qui intéresse Legendre, c'est de comprendre une structure qui, en servant le pouvoir qui sait et qui pardonne, parvient à maintenir en croyance les sujets et à les «faire marcher». Le théâtre de l'institution, ce semblant, nous fait marcher. L'image – le moi idéal – le Christ-chef médiéval, depuis laïcisé mais seulement remplacé par d'innombrables substituts – l'État et ses annexes –, devient pour l'individu son censeur, celui qui sait et qui pardonne. En lui l'institution est toujours présente. La machine travaille en douceur et partout. «La vérité dogmatique consiste à effacer de l'écrit sa trace d'histoire; alors naît le texte⁷.» Pierre Legendre n'oublie jamais que la génétique de l'institution se trouve bel et bien inscrite dans l'histoire des religions. Il approfondit l'étude de Freud sur la religion, de son ancrage institutionnel et de sa place chez l'individu. Dans sa démarche, la différence entre une

4. *Revue politique et parlementaire*, n° 1102, Paris, 21 avril-juin 2022. www.revuepolitique.fr.

5. Psaume 38, verset 7.

6. www.arsdogmatica.com/analecta/majeste-des-images.

7. Pierre Legendre, *L'Amour du censeur. Essai sur l'ordre dogmatique*, Paris, Seuil, 1974, p. 90.

analyse d'un individu et son rapport à l'institution devient très complexe et, dans son ultime logique, disparaît. Impossible à séparer. Les masques du pouvoir changent et les dogmes se transforment. Mais ils ne s'effacent jamais. Un discours qui se voulait à la fois subversif et révolutionnaire peut devenir dogmatique, scolastique et bureaucratique. L'être humain aime l'oppression. La censure et l'amour de la censure demeurent indissociables du désir de soumission. Comprendre le discours dogmatique et l'impasse positiviste est, selon Legendre, aussi important que délicat. La tendance, caractéristique de notre époque, de remplacer la pensée par des chiffres mène forcément à une voie sans issue. De son œuvre, les psychanalystes devraient tirer l'enseignement que la position d'analyste implique la nécessité de prendre sérieusement en considération l'histoire de l'humanité et ses effets inconscients sur l'individu.